

A l'attention de

Anne Hidalgo, Maire de Paris,
François Vauglin, Maire du 11ème arrondissement,
des députées de l'arrondissement Clara Chassaniol et Sophia Chikirou,

Mesdames, Monsieur

Nous avons appris avec stupeur que le média identitaire d'extrême-droite, Livre Noir, organise, ce samedi 30 septembre, un meeting au Cirque d'Hiver à Paris avec Eric Zemmour, des représentants du Rassemblement National, Thierry Mariani, François-Xavier Bellamy mais aussi le collectif Nemesis, l'UNI et les réseaux identitaires pour dénoncer la supposée « invasion migratoire », « l'islamisation et la tiers-mondialisation » de la France et le « Grand remplacement ».

Nous sommes scandalisés qu'un tel événement rassemblant des fascistes et des racistes appelle à la haine en plein coeur de notre arrondissement.

Eric Zemmour, multirécidiviste de la haine raciste, sexiste et LGBTphobe a été condamné à plusieurs reprises, notamment :

- en 2011, pour provocation à la discrimination raciale, après avoir affirmé que les employeurs « *ont le droit de refuser des Arabes et des Noirs* » et que « *la plupart des trafiquants sont noirs et arabes* » ;
- en 2016, pour provocation à la haine religieuse envers les musulmans, après avoir affirmé que « *Nous vivons depuis trente ans une invasion, une colonisation, qui entraîne une conflagration* ». Après son pourvoi en cassation, il a été débouté par la Cour européenne des droits de l'Homme ;
- en 2022, pour « *provocation à la haine et à la violence* » et « *injures publiques envers un groupe de personnes en raison de leur origine* » après avoir traité sur CNEWS les mineurs isolés de « voleurs », « violeurs » et « assassins » ;
- hier encore, pour injure homophobe, après avoir affirmé que les homosexuels avaient « asservi » l'État.

Il est particulièrement choquant que ce sinistre personnage, qui a affirmé en 2019 que le maréchal Pétain avait "sauvé" des juifs français pendant la Seconde Guerre mondiale, vienne, avec ses affidés, déverser sa haine dans notre arrondissement particulièrement meurtri par la politique raciste et antisémite du maréchal Pétain. La Cour de cassation a d'ailleurs ordonné qu'il soit rejugé pour contestation de crime contre l'humanité.

Il ne doit pas y avoir de place dans notre arrondissement pour ceux qui prônent la haine raciste, antisémite, homophobe et qui attisent la haine contre les migrants. Ils sont une menace pour tous les habitants de l'arrondissement.

Nous vous sollicitons afin que vous puissiez, en toute connaissance de cause, prendre position publiquement contre la tenue d'un tel événement.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Monsieur, à nos sentiments antiracistes et antifascistes.